

feu, les jugeant beaucoup plus opportuns et plus efficaces que l'huile du compatissant Samaritain. Pendant dix ans il parcourut le royaume en tous sens, d'Avignon à Dol, de Soissons à Bordeaux, de Rennes à Tours, à Reims et à Rcuen, déposant les intrus de leurs sièges, frappant de censure les rebelles, excommuniant les simoniaques, ne souffrant pas un scandale sans répression, une infraction au droit canon et une doctrine hétérodoxe sans anathème. Onze conciles, tenus en moins de six années, témoignèrent de son activité et de sa vigilance, aux aguets sur les quatre points cardinaux, appliquées sans relâche à toutes les nécessités.

Nous ne nous arrêterons pas à l'énumération de ces diverses assemblées, non plus qu'à l'analyse des discussions qui y furent engagées et résolues. La tâche nous entraînerait trop loin de notre sujet. Mais il est au moins une de ces réunions, dont l'intérêt pour notre diocèse est si immédiat, qu'elle ne saurait être omise sans regrettable lacune. Elle eut lieu à Autun; les suffragants de la province n'y parurent pas seuls; on y comptait avec eux des évêques du centre et du midi. Le procès du métropolitain, Humbert, fut instruit des premiers et sa déposition fut la conséquence, autant de ses aveux personnels que des accusations recueillies contre lui. Les origines de son élévation n'étaient pas pures; on lui reprochait d'être exclusivement trop préoccupé de l'administration temporelle et de négliger les intérêts surnaturels de la morale et des âmes. Les habitants de Lyon lui étaient reconnaissants d'avoir bâti, en partie de ses deniers, le pont de pierre sur la Saône; on jouit après lui, grâce à son influence, du droit de battre monnaie qu'il avait reconquis ou racheté; mais ces services pesaient trop peu, dans la balance du sanctuaire, contre la foi en péril, le